

AUTOUR DE LA VALLÉE DE LA MASSE

→ SITUATION : Les Junies, 10 km au nord-est de Puy-l'Évêque par la D 811 puis la D 45.

→ DÉPART : Parking de la mairie des Junies.

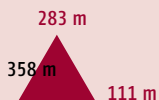
Coordonnées GPS : N 44.538041° E 1.235350°

DURÉE : 3h15

LONGUEUR : 12 km

BALISAGE : jaune

DIFFICULTÉ PARTICULIÈRE : passages escarpés



« Découverte singulière et bucolique de la vallée de la Masse, son église aux peintures murales remarquables, ses petits hameaux, ses menhirs et ses dolmens. »

À VOIR DANS LA RÉGION...

• Les Junies : église Saint-Perdulphe hameau de la Masse (XII^{ème} siècle), église Saint-Pierre-ès-Liens (vitrail du XIV^{ème} siècle)

→ RAVITAILLEMENT ET RESTAURATION : Catus

→ RENSEIGNEMENTS : Office de Tourisme Cahors / Saint-Cirq Lapopie 05 65 53 20 65

1 Face à la mairie, prendre à droite, passer devant la fontaine et s'engager à droite sur 50 m. En face d'une maison, sur la gauche, prendre la ruelle (avec des marches). Traverser la route et prendre à droite puis en face la route entre les buis. Dans le virage, laisser la route pour suivre le chemin qui monte. Traverser la route et continuer dans le bois jusqu'à la D 660. L'emprunter sur 200 m.

1 Au croisement, suivre la D 37 à droite en direction de Lherm jusqu'au hameau de Conté. Prendre le chemin à gauche vers Canourgues. Traverser à nouveau la D 660 et arriver au hameau de « Canourgues ». Au four à pain, longer une prairie puis entrer dans un bois pour ressortir sur la D 660. Au panneau Les Junies, emprunter la traverse en face (passage sur le ruisseau « La Masse »). Traverser la D 45 et prendre le chemin qui monte dans la colline sur 1,3 km.

2 Arrivé sur une route goudronnée qui va au hameau des « Broutous », prendre à gauche jusqu'au hameau des « Bordes ». Traverser la route et prendre la route en face vers le lieu-dit « Les Roques ». Suivre cette route qui devient un chemin pour arriver à un croisement. Prendre à droite, (dolmen « les 3 pierres ») et continuer tout droit.

3 Continuer tout droit jusqu'au dolmen de Labertrandoune. Quitter

le sentier pour emprunter un chemin parallèle. On retrouve le sentier plus large précédemment quitté. Continuer tout droit et rejoindre le sentier légèrement sur la gauche.

4 Arrivé à « Roquebert », prendre à gauche et aller vers les dolmens appelés gromlechs. Laisser le sentier qui se poursuit. À la borne géodésique, suivre le sentier sur la gauche. À la palombière, descendre à droite. Au mur en pierre, prendre à gauche.

5 Arrivé à une route, la laisser et prendre à droite le sentier qui descend à pic. (Attention passage délicat au niveau du panneau indicatif La Masse). Au hameau de « La Masse », traverser la D 45. Rejoindre la fontaine. Suivre la route jusqu'au croisement avec la D 37. Au croisement, prendre à gauche en direction du village des Junies. Au lieu dit « Les Levades », prendre à droite vers Sals. Laisser la route et emprunter le chemin empierré sur la gauche.

6 Arrivé au hameau du « Pouget » (dans lequel vous n'entrez pas), prendre le sentier à gauche. Au niveau de la plantation de pins, prendre le sentier sur la droite. À la barrière blanche, continuer tout droit. En descendant, il est possible d'apercevoir, sur la gauche, le château. Après les maisons, prendre à droite vers le Monument aux Morts et retour sur la place du village des Junies.

LE DIABLE DANS L'ÉGLISE

Construite au XII^{ème} siècle, l'église de La Masse, remarquable par son imposant clocher-mur, abrite d'étonnantes peintures murales datées de la fin du Moyen-Âge. Sur les parois de la nef, un ou plusieurs artistes anonymes ont figuré les sept péchés capitaux sous la forme d'un défilé de personnages guidés par des démons. L'orgueil est figuré par un noble monté sur un lion et tenant un faucon à la main, l'avarice par un homme portant trois bourses que l'on imagine pleines d'or. Quant à la luxure, c'est... une femme, la seule de cette galerie. Fait exceptionnel, les pécheurs se dirigent vers le chœur alors que traditionnellement, ils s'éloignent de la partie la plus sacrée de l'église. On frémit presque devant le diable de l'envie ou celui de la paresse...

